

# Encyclique Caritas in Veritate - Synthèse

« L'amour dans la vérité, dont Jésus s'est fait le témoin », c'est la force dynamique essentielle du vrai développement de chaque personne et de l'humanité tout entière » : ainsi commence *Caritas in Veritate*, l'encyclique adressée au monde catholique et « à tous les hommes de bonne volonté ». Dans son **Introduction**, le Pape rappelle que « la charité est la voie maîtresse de la doctrine sociale de l'Eglise ». D'autre part, à cause du « risque de la comprendre de manière erronée, de l'exclure de la vie morale », elle est reliée à la vérité. Avec cette mise en garde : « Un Christianisme de charité sans vérité peut facilement être confondu avec un réservoir de bons sentiments, utiles pour la coexistence sociale, mais n'ayant qu'une incidence marginale » (§ 1-4).

Le développement a besoin de la vérité. Sans celle-ci, nous dit le Pape, « l'agir social devient la proie d'intérêts privés et de logiques du pouvoir, qui ont pour effets d'entraîner la désagrégation de la société » (§ 5). Benoît XVI s'appesantit sur deux « critères d'orientation de l'action morale » découlant du principe de « l'amour en vérité » : *la justice et le bien commun*. Tout chrétien est appelé à aimer à travers une « voie institutionnelle » influant sur la vie de la cité (*pólis*), du vivre ensemble (§ 6-7). L'Eglise, répète-t-il, « n'a pas de solutions techniques à offrir » ; toutefois, elle a « une mission de vérité à remplir » en vue d'une « société à la mesure de l'homme, de sa dignité et de sa vocation » (§ 8-9).

Le premier chapitre du document est consacré au **Message de *Populorum Progressio*** de Paul VI : « Sans la perspective d'une vie éternelle – avertit le Pape – le progrès humain demeure en ce monde privé de souffle ». Sans Dieu, le développement devient négatif, « déshumanisé » (§ 10-12).

Paul VI, peut-on lire, a souligné « l'importance déterminante de l'Evangile pour l'édification d'une société de liberté et de justice » (§ 13). Dans *Humanae Vitae*, Paul VI « montre les liens forts qui existent entre éthique de la vie et éthique sociale » (§ 14-15). Le Pape explique le concept de *vocation* dans *Populorum Progressio*. « Le développement est vocation » puisqu'il naît d'un appel transcendant ». Il souligne le fait qu'un tel développement est « intégral », car il doit « promouvoir tout homme et tout l'homme ». Et il ajoute : « La foi chrétienne se préoccupe du développement sans s'appuyer sur des privilèges ou sur des positions de pouvoir », « mais uniquement sur le Christ » (§ 16-18). Paul VI met en évidence le fait que « les causes du sous-développement ne sont pas d'abord d'ordre matériel ». Elles résident avant tout dans la volonté, la pensée et d'avantage « dans le manque de fraternité entre les hommes et entre les peuples ». « La société toujours plus globalisée nous rapproche, mais elle ne nous rend pas frères ». Il faut donc se mobiliser, afin que les processus économiques évoluent « vers des formes pleinement humaines » (§ 19-20).

Au deuxième chapitre, le Pape traite du **Développement humain aujourd'hui**. La visée exclusive du profit, n'ayant pas « le bien commun pour but ultime, risque de détruire la richesse et d'engendrer la pauvreté ». Il en vient à citer des exemples de déviations du développement : activités financières « spéculatives », flux migratoires « souvent provoqués » et ensuite gérés de façon inappropriée, et « l'exploitation anarchique des ressources de la terre ». Devant de tels problèmes liés les uns aux autres, le Pape lance un appel à « une nouvelle synthèse humaniste ». Cette crise « nous oblige à reconsidérer notre itinéraire » (§ 21).

Le développement, nous dit le Pape, « est aujourd'hui multipolaire ». « La richesse mondiale croît en terme absolu, mais les inégalités augmentent », avec l'émergence de nouvelles formes de pauvreté. La corruption est présente dans tous les pays, riches ou pauvres ; trop souvent, les entreprises multinationales ne respectent pas les droits des travailleurs. D'ailleurs, « les aides internationales ont souvent été détournées de leur destination, en raison d'irresponsabilités », aussi bien des donateurs que des bénéficiaires. En même temps, dit le Pape, « il existe des formes excessives de protection des connaissances de la part des pays riches à travers l'utilisation trop stricte du droit à la propriété

intellectuelle, particulièrement dans le domaine de la santé » (§ 22).

Depuis la fin des « blocs », Jean-Paul II avait demandé une « refonte globale du développement », mais cela n'est « advenu que partiellement ». Il y a aujourd'hui une « évaluation nouvelle » du rôle des « pouvoirs publics de l'Etat », et on peut espérer un renforcement des « nouvelles formes de participation à la politique nationale et internationale ». Le Pape se tourne ensuite vers la recherche, de la part de pays riches, de lieux où délocaliser les productions à bas coût. « Ces processus ont entraîné l'affaiblissement des réseaux de protection sociale », avec « de graves menaces sur les droits des travailleurs ». A cela, on peut ajouter que « les coupes dans les dépenses sociales, souvent recommandées par les Institutions financières internationales, peuvent laisser les citoyens désarmés face aux risques nouveaux et anciens ». De toute manière, l'on peut constater que des « gouvernements, pour des raisons d'utilité économique, posent souvent des limites à la liberté syndicale ». Avec ce rappel aux gouvernants, à savoir que « l'homme, la personne, dans son intégrité, est le premier capital à sauvegarder et à valoriser » (§ 23-25).

Sur un plan culturel, la possibilité d'interaction ouvre de nouvelles perspectives de dialogue, avec un double danger cependant. Le premier est celui de l'*éclectisme culturel*, où toutes les cultures sont considérées comme étant « substantiellement équivalentes ». Le danger opposé est celui du « nivellement culturel », de « l'uniformisation des comportements et des styles de vie » (§ 26). Le Pape se penche ensuite sur le scandale de la faim. Ce qui manque, c'est une « organisation des institutions économiques » en mesure de faire face à une telle urgence. Et de formuler le souhait de « nouvelles frontières » dans les techniques de production agricole et de réforme agraire dans les pays en voie de développement (§ 27).

Benoît XVI en vient ensuite à souligner que le respect de la vie « ne peut en aucun cas être disjoint des questions relatives au développement des peuples. Il existe des endroits dans le monde où subsistent des pratiques de contrôle démographique allant « jusqu'à imposer l'avortement ». Dans des pays économiquement avancés, il y a « une mentalité antinataliste que l'on cherche souvent à transmettre à d'autres Etats comme si c'était là un progrès culturel ». En outre, l'on peut « soupçonner les aides au développement d'être parfois liées » à « certaines politiques sanitaires impliquant de fait l'obligation » d'un contrôle des naissances. Sont également préoccupantes les « législations qui admettent l'euthanasie ». « Quand une société s'oriente vers le refus et la suppression de la vie, elle finit par ne plus trouver les motivations et les énergies nécessaires pour œuvrer au service du vrai bien de l'homme » (§ 28).

Il y a un autre aspect lié au développement : le droit à la liberté religieuse. Les violences « freinent le développement authentique », et cela « s'applique spécialement au terrorisme de nature fondamentaliste ». En même temps, la promotion de l'athéisme dans de nombreux Pays « s'oppose aux exigences du développement des peuples, en leur soustrayant l'accès aux ressources spirituelles et humaines » (§ 29). Le développement a besoin de l'interaction des divers niveaux de connaissance, mis en harmonie par l'amour (§ 30-31). Il est à espérer que les choix économiques continuent « à se donner comme objectif prioritaire l'accès au travail ou son maintien » pour tous. Benoît XVI nous met en garde contre l'économie « à court, voire très court terme », conduisant à « l'abaissement du niveau de protection des droits des travailleurs » pour donner « au pays une plus grande compétitivité internationale ». Pour cela, il nous exhorte à corriger les dysfonctionnements dans les modèles de développement, comme l'exige « l'état de santé écologique de la planète ». Il conclut avec la mondialisation : « Sans l'orientation de l'amour dans la vérité, cet élan planétaire risque de provoquer des dommages inconnus jusqu'alors ainsi que de nouvelles fractures ». Il est urgent de s'atteler à « une tâche inédite et créatrice » (§ 32-33).

Fraternité, Développement économique et Société civile, tel est le thème du 3<sup>ème</sup> chapitre de l'Encyclique, s'ouvrant avec une louange à l'expérience du don, souvent non reconnue « en raison d'une vision de l'existence purement productiviste et utilitariste ». La conviction de l'autonomie de l'économie des « influences de caractère moral » « a conduit l'homme à abuser de l'instrument économique y compris de façon destructrice ». Pour « être authentiquement humain », le développement doit inclure « le principe de gratuité » (§ 34). Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le marché.

« Sans formes internes de solidarité et de confiance réciproque, le marché ne peut pleinement remplir sa fonction économique ». Le marché « ne peut pas compter seulement sur lui-même », il doit « puiser des énergies morales auprès d'autres sujets » et ne doit pas considérer les pauvres comme étant un « fardeau, mais comme une ressource ». Le marché ne doit pas devenir « le lieu de la domination du fort sur le faible ». La logique marchande doit « viser la recherche du bien commun, que la communauté politique d'abord doit aussi prendre en charge ». Le marché n'est pas négatif par nature. Aussi, c'est l'homme qui est interpellé, ainsi que sa « conscience morale et sa responsabilité ». La crise actuelle montre que « les principes traditionnels de l'éthique sociale, tels que la transparence, l'honnêteté et la responsabilité ne peuvent être négligées ou sous-évaluées ». En même temps, le Pape nous rappelle que l'économie n'élimine pas le rôle de l'Etat, et que l'on a besoin de « lois justes ». Reprenant *Centesimus Annus*, il dit la « nécessité d'un système impliquant trois sujets : le marché, l'Etat et la société civile », et lance un appel à la « civilisation de l'économie ». Nous avons besoin de « formes d'activité économique caractérisées par une part de gratuité et de communion ». Le marché et la politique a besoin de « personnes ouvertes au don réciproque » (§ 35-39).

La crise actuelle appelle de « profonds changements dans la façon de concevoir l'entreprise ». La gestion de l'entreprise « ne peut pas tenir compte des intérêts de ses seuls propriétaires », mais doit également se préoccuper de la communauté locale. Le Pape mentionne les *managers* qui, souvent, « ne répondent qu'aux indications des actionnaires », et nous invite à éviter un emploi « spéculatif » des ressources financières (§ 40-41).

Le chapitre se termine avec une nouvelle évaluation du phénomène de la mondialisation, qui ne devrait pas se comprendre comme étant seulement un « processus socio-économique ». « Nous ne devons pas en être les victimes, mais les protagonistes, avançant avec bon sens, guidés par la charité et par la vérité ». La mondialisation devrait « favoriser une orientation culturelle personnaliste et communautaire, ouverte à la transcendance », capable d'en « corriger les dysfonctionnements ». Il y a « la possibilité d'une grande redistribution de la richesse au niveau planétaire », mais la diffusion du bien-être ne doit pas être freinée par des projets égoïstes, protectionnistes » (§ 42).

Au 4<sup>ème</sup> chapitre, l'Encyclique traite du **développement des peuples, droits et devoirs, environnement**. On peut remarquer la « revendication du droit au superflu » dans les sociétés opulentes, alors que manquent la nourriture et l'eau potable dans certaines régions sous-développées. « Les droits individuels, détachés du cadre des devoirs qui leur confère un sens plénier, s'affolent ». Les droits et les devoirs sont en lien avec un contexte éthique. Cependant, si « les droits de l'homme ne trouvent leur fondement que dans les délibérations d'une assemblée de citoyens », ils peuvent alors « être modifiés à tout moment ». Les gouvernements et les institutions internationales ne doivent pas oublier « l'objectivité et l'« indisponibilité » des droits » (§43). A ce sujet, l'on peut noter les « problématiques liées à la croissance démographique ». C'est une erreur de « considérer l'augmentation de la population comme la cause première du sous-développement ». Le Pape affirme que la sexualité ne saurait se « réduire à un pur fait hédoniste et ludique ». L'on ne peut réguler la sexualité par des « politiques de planification forcée des naissances ». Et d'ajouter que « l'ouverture moralement responsable à la vie est une richesse sociale et économique ». « Les Etats sont appelés à mettre en œuvre des politiques qui promeuvent le caractère central et l'intégrité de la famille » (§ 44).

« Pour fonctionner correctement, l'économie a besoin de l'éthique ; non pas d'une éthique quelconque, mais d'une éthique amie de la personne ». La même centralité de la personne humaine devrait être le principe moteur dans les « interventions en faveur du développement » de la coopération internationale, et dans lesquelles les bénéficiaires devraient toujours être impliqués. « Les Organismes internationaux devraient s'interroger sur l'efficacité réelle de leurs structures bureaucratiques », « souvent trop coûteuses ». Le Pape remarque que, trop souvent, « les pauvres servent de prétexte pour faire subsister des organisations bureaucratiques coûteuses ». D'où son appel à une « pleine transparence » concernant les fonds reçus (§ 45-47).

Les derniers paragraphes de ce chapitre concernent l'environnement. Pour le croyant, la nature est un don de Dieu, à utiliser de manière responsable. C'est dans ce contexte qu'il faut penser le problème de l'énergie. « L'accaparement des ressources » par certains Etats et groupes de pouvoir constitue « un grave obstacle au développement des pays pauvres ». Il faut donc que la communauté internationale trouve « les voies institutionnelles pour régler l'exploitation des ressources non renouvelables ». « Les sociétés technologiquement avancées peuvent et doivent diminuer leur propre consommation énergétique », tout en cherchant à « faire progresser la recherche d'énergies alternatives ».

Ce qui est requis est « un véritable changement de mentalité », nous amenant « à adopter de nouveaux styles de vie ». Un style qui, jusqu'à présent, dans le monde, « est porté à l'hédonisme et au consumérisme ». L'enjeu décisif est ainsi la « tenue morale de la société dans son ensemble ». Le Pape nous avertit : « Si le droit à la vie et à la mort naturelle n'est pas respecté », « la conscience commune finit par perdre le concept d'écologie humaine et, avec lui, celui d'écologie environnementale » (§ 48-52).

La Collaboration de la famille humaine est au cœur du 5<sup>ème</sup> chapitre, dans lequel Benoît XVI montre que « le développement des peuples dépend surtout de la reconnaissance du fait que nous formons une seule famille ». D'autre part, on peut lire que la religion chrétienne peut contribuer au développement « seulement si Dieu a aussi sa place dans la sphère publique ». Par « la négation du droit de professer publiquement sa religion », la politique devient « opprimante et agressive ». Le Pape nous avertit : « Dans le laïcisme et dans le fondamentalisme, la possibilité d'un dialogue fécond » entre la raison et la foi religieuse s'évanouit. Une rupture qui a « un prix très lourd au regard du développement de l'humanité » (§ 53-56).

Le Pape en vient alors au principe de subsidiarité, qui offre une aide à la personne humaine « à travers l'autonomie des corps intermédiaires ». La subsidiarité « est l'antidote le plus efficace contre toute forme d'assistance paternaliste », particulièrement apte à gouverner la mondialisation et à l'orienter vers un véritable développement humain. Les aides internationales « peuvent parfois maintenir un peuple dans un état de dépendance » ; il faut donc que tous les sujets de la société civile y soient impliqués, et pas seulement les gouvernants. « Trop souvent, les aides n'ont servi qu'à créer des marchés marginaux pour les produits de ces pays » (§ 57-58). Le Pape en appelle aux nations économiquement plus avancées de consacrer « un pourcentage plus important » de leur PIB, en respectant les engagements pris. Il se fait l'avocat d'un meilleur accès à l'éducation, et de faire davantage en vue d'une « formation complète de la personne », car le relativisme appauvrit. Un exemple vient du phénomène pervers du tourisme dit sexuel. « Il est douloureux de constater que cela se produit souvent avec l'aval des gouvernements locaux, avec le silence de ceux d'où proviennent les touristes et avec la complicité de nombreux opérateurs de ce secteur » (§ 59-61).

Le Pape se penche ensuite sur le phénomène des migrations, caractéristique de notre époque. « Aucun pays ne peut penser être en mesure de faire face seul aux problèmes migratoires de notre temps ». Tout migrant est « une personne humaine » qui « possède des droits fondamentaux inaliénables » et qui doivent « être respectés par tous et en toute circonstance ». Le Pape demande à ce que les travailleurs étrangers ne soient pas considérés comme une marchandise, et montre « le lien étroit existant entre pauvreté et chômage ». Il plaide en faveur d'un emploi décent pour tous, et invite les autorités autres que celles en politique à se mobiliser en faveur des travailleurs dans les pays où les droits sociaux sont violés (§ 62-64).

La finance, « après le mauvais usage qui en a été fait et qui a eu des conséquences néfastes sur l'économie réelle », doit redevenir « un instrument visant à une meilleure production de richesses et au développement ». « Les opérateurs financiers doivent redécouvrir le fondement véritablement éthique de leur activité ». En outre, le Pape lance un appel en faveur d'une « réglementation de ce secteur » afin de « protéger les sujets les plus faibles » (§ 65-66).

Le dernier paragraphe du chapitre concerne « l'urgence de la réforme de l'Onu comme celle de

l'architecture économique et financière internationale ». Il est « urgent que soit mise en place une véritable Autorité politique mondiale », qui cherche à « se conformer de manière cohérente aux principes de subsidiarité et de solidarité ». Une autorité jouissant d'un « pouvoir effectif ». Le Pape conclut avec un appel à instituer « un degré supérieur d'organisation à l'échelle internationale » pour la gouvernance de la mondialisation (§ 67).

Le 6<sup>ème</sup> et dernier chapitre est centré sur **le développement des peuples et la technique**. Le Pape nous met en garde contre la « prétention prométhéenne » qui voudrait nous faire croire que l'humanité a le pouvoir de « se recréer en s'appuyant sur les prodiges de la technologie ». La technologie ne saurait jouir d'une « liberté absolue ». « Le processus de mondialisation pourrait substituer la technologie aux idéologies » (§ 68-72). Liés au développement technologique sont les « moyens de communication sociale », appelés à promouvoir « la dignité des personnes et des peuples » (§ 73).

Un domaine primordial et crucial de « l'affrontement culturel entre la technique considérée comme un absolu et la responsabilité morale de l'homme est aujourd'hui celui de la bioéthique ». Le Pape ajoute : « La raison sans la foi est destinée à se perdre dans l'illusion de sa toute-puissance ». La question sociale est devenue une « question anthropologique ». La recherche sur les embryons, la possibilité du clonage « sont promues dans la culture contemporaine », qui « croit avoir dissipé tous les mystères ». Le Pape dit sa crainte devant « une planification eugénique systématique des naissances » (§ 74-75). Il ajoute : « Le développement doit comprendre une croissance spirituelle, et pas seulement matérielle ». Et de conclure, en nous exhortant à avoir un « cœur nouveau » afin de « dépasser la vision matérialiste des événements humains » (§ 76-77).

Dans sa **conclusion**, le Pape souligne que le développement « a besoin de chrétiens qui ont les mains tendues vers Dieu dans un geste de prière » ; il a besoin « d'amour et de pardon, de renoncement à soi-même, d'accueil du prochain, de justice et de paix » (§78-79).

[http://storico.radiovaticana.org/fr1/storico/2009-07/300468\\_synthese\\_de\\_l\\_encyclique\\_caritas\\_in\\_veritate.html](http://storico.radiovaticana.org/fr1/storico/2009-07/300468_synthese_de_l_encyclique_caritas_in_veritate.html)